Conseil exécutif de l'ACEP Compte rendu de la réunion du 21 mars 2012 Bureau national de l'ACEP Salle de conférence 17 h

Présences: C. Poirier (présidence), J.-L. Bourdages, D. Brackley, S. Gagnon, L. Haméon, A. Kurikshuk-Nemec, J. Marshall, S. Menard, S. Mullen, A. Picotte, G. Phillips, L. Whitmore, A. Wong, M. Zinck, R. Zwicker C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Absences justifiées : G. Brennan, R. Brockington, C. Creran.

1. Points aux fins d'approbation

1 a) Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par A. Picotte d'adopter l'ordre du jour. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 29 février 2012

1 c) Compte rendu du 29 février 2012

Il est noté que J. Marshall était absent.

Résolution : Il est proposé par D. Brackley et appuyé par A. Picotte d'adopter le compte rendu, avec modifications.

Pour = 10, contre = 0, abstentions = 3. **Résolution adoptée.**

1 d) Volontaires aux comités

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par A. Picotte d'approuver la nomination de tous les volontaires aux comités pour lesquels ils se sont portés volontaires. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Comités professionnels

C. Poirier mentionne qu'un ou des comités professionnels pourraient être mis sur pied à l'avenir. Ces comités seraient exclusifs à chaque unité de négociation, ce qui permettrait à chaque groupe de parler des enjeux qui lui sont propres. Nous n'avons pas à prendre de décision ce soir, mais nous pourrions l'envisager.

2. Rapports

2 a) Rapport du président

Je vais vous faire un court rapport puisque seulement deux semaines se sont écoulées depuis la dernière réunion du CEN. Je ferai verbalement une mise à jour des événements survenus entre la rédaction du présent rapport et la réunion du 21 mars.

- Les rencontres avec les députés se sont poursuivies. L'accueil est très favorable.
 Les élus sont avides d'information car ce n'est pas le gouvernement en place qui va les renseigner.
- La champagne médiatique est un franc succès. Les régions s'intéressent désormais à ce que l'ACEP a à dire sur les conséquences des compressions budgétaires. Le gouvernement nous attaque à défaut d'avoir des arguments solides.
- Nous faisons maintenant partie d'un comité national que « encadre » la préparation aux éventuels réaménagements des effectifs. Merci à Jean de nous avoir mis la puce à l'oreille, car nous n'avions pas été invités et il a fallu insister.
- Les six syndicats membres de la coalition des *Professionnels au service des* Canadiens se sont réunis le 13 pour prendre connaissance de la champagne lancée le 20 mars.

2 b) Rapport du directeur général des politiques

Négociations collectives

- EC:
 - Depuis la dernière réunion, les représentants de l'ACEP et de l'employeur se sont entendus sur les dates des audiences. Les audiences de l'arbitrage EC auront lieu les 18, 19 et 20 juin. À la suggestion du président du conseil d'arbitrage au représentant de l'ACEP, nous avons communiqué avec l'employeur et la CRTFP afin d'explorer la possibilité de la médiation.
- TR:
 - Depuis la dernière réunion, la représentante de l'ACEP a été priée de tenter de réserver des dates pour les audiences de l'arbitrage. Étant donné que monsieur Tarte n'est pas disponible aux dates prévues en mai et que notre représentante n'est pas disponible en juin, il semble que les audiences de l'arbitrage seront fixées en juillet. La représentante de l'ACEP continue d'explorer des dates possibles avec le représentant de l'employeur et le président du conseil d'arbitrage.

BdP :

• Rien de nouveau à signaler. Depuis le rapport écrit du 13 mars, les parties se sont réunies une fois à la table de négociation : après un hiatus de plus de quatre mois dû entièrement au refus de l'employeur de se réunir plus tôt et seulement après les pressions d'Hélène Paris pour que l'employeur revienne plus tôt que prévu à la table, les parties se sont rencontrées le lundi 19 mars. L'ACEP s'est présentée à la table pour faire avancer les choses. Elle a retiré certaines de ses propositions et a fait des contre-propositions aux propositions déposées par l'employeur à l'automne. Sur tous les points, l'employeur a maintenu la même position adoptée en octobre. Voyant qu'aucun progrès n'était possible, le comité de négociation BdP de l'ACEP a décidé de demander l'arbitrage et le négociateur de l'ACEP en a informé l'employeur.

Réaménagement des effectifs

- Rencontres: une seule rencontre a eu lieu dans la région de la capitale nationale au cours du dernier demi-mois, une rencontre au bureau national pour nos membres à Élections Canada. C'était une AGA. Un nouveau conseil exécutif a été élu. J'ai fait une brève présentation sur le réaménagement des effectifs et j'ai demandé à la section locale de m'inviter à faire une présentation de toute une réunion. Depuis le rapport écrit d'il y a une semaine, il n'y a pas eu de rencontres dans la RCN. Quatre rencontres sont prévues avant le budget, et cinq autres après le budget. Il s'agit des dernières rencontres où je ferai une présentation sur la DRE. Le but des rencontres est d'amenuiser dans la mesure du possible l'épais nuage d'incertitude et le stress imposé à nos membres par le manque de renseignements fournis par l'employeur et la désinformation faite par l'employeur sur les droits. Nous passons maintenant à la prochaine phase où de nouveaux outils d'information sont mis à la disposition des membres qui ont des questions.
- Nous avons tenu trois des cinq téléconférences régionales. Nous avons joint plus de 80 membres jusqu'à maintenant et espérons avoir 20 à 30 autres participants aux deux dernières téléconférences. Le rapport écrit a été préparé pendant que nous donnions les téléconférences régionales. Depuis le rapport, nous avons terminé les cinq téléconférences régionales et estimons la participation à environ 120 membres. Les questions des membres reflétaient les circonstances propres aux membres travaillant dans les régions où il y a moins de postes de la fonction publique.
- Vous avez reçu des mises à jour mensuelles sur le réaménagement des effectifs à travers la FP et les mêmes mises à jour ont été envoyées aux dirigeants des sections locales. Rien de nouveau à signaler depuis le rapport écrit.
- Feuillets de renseignements : rien à signaler. Depuis le rapport écrit, nous avons terminé et affiché les dix feuillets de renseignements. La réaction des dirigeants des sections locales et des membres est très positive.

 L'ACEP participe maintenant au Comité consultatif national sur le réaménagement des effectifs (CCNRE). Le CCNRE est un comité consultatif mixte qui se réunit aux deux semaines pour examiner les questions de réaménagement des effectifs à travers la fonction publique. Les participants comprennent quatre agents négociateurs : AFPC, IPFPC, ACEP et APASE pour le compte des autres agents négociateurs du CNM. Pour la partie patronale, les participants comprennent le SMA Rémunération et Relations de travail du SCT, le président du Conseil des RH de la fonction publique, le président des conseils fédéraux régionaux et des représentants de la CFP.

Le projet d'analyse économique

- Nous avons terminé la première phase de notre campagne de communiqués de presse. Nous avons très bien réussi à attirer l'attention de la presse et des Canadiens en général.
- La prochaine phase sera la réaction de l'ACEP au budget.
- Une troisième phase sera la contribution de l'ACEP au débat sur le budget par d'autres communiqués de presse sur des sujets connexes.

2 c) Rapport du directeur général des opérations

Affaires internes

Rien à rapporter.

Formation des membres

Une session de formation pour les délégués sera offerte fin mai, début juin.

Causes devant les tribunaux

Boshra et ACEP (Cour d'appel fédérale)

M. Boshra n'a pas répondu à l'ordonnance qui lui donnait 15 jours pour répondre à un interrogatoire écrit. Des instructions ont été données à notre avocate afin de procéder à la prochaine étape, qui est une demande d'ordonnance d'outrage au tribunal.

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

Causes

C. Basic c. ACEP

Rien à rapporter.

S. Boshra c. ACEP

L'audition, prévue pour trois jours, a été suspendue au bout d'une heure après une requête de M. Boshra d'enregistrer l'audition, ce qui va à l'encontre d'une directive de la CRTFP. Les parties ont jusqu'au 3 avril afin de présenter leurs soumissions sur la question et ensuite jusqu'au 10 avril pour soumettre leur réplique. La CRTFP rendra par la suite une décision sur la question.

D.I. Tench c. Ouellette et ACEP

Rien à rapporter.

Rôle d'audiences

Il y a quatre audiences prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP pour la période de mars à juillet 2012.

Ottawa	19 au 21 mars	Boshra c. ACEP (DJR)	
Halifax	11 au 13 avril	Tench c. Ouellette et ACEP (DJR)	
Ottawa	2 et 3 mai	Lebeau (discrimination – droits pers.)	StatCan
Ottawa	11 au 15 juin	Dupuis (discrimination – droits pers.)	StatCan

Veuillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

Conseil consultatif de la Commission de la fonction publique (CCCFP)

Une réunion spéciale du CCCFP a été convoquée pour le 26 mars. La CFP a transmis l'ébauche de deux propositions portant sur deux sujets importants en lien avec le budget fédéral qui sera déposé le 29 mars :

- 1 Politique concernant la période de confirmation proposée aux fins de l'évaluation de la langue seconde (proposition de la CFP);
- 2 Décret d'exemption sur les remplaçants (proposition de la CFP). La CCCFP veut connaître le point de vue de ses membres et de recueillir leurs commentaires sur les deux propositions susmentionnées.

Comité de consultation de la clientèle de la CRTFP

Une des représentantes des agents négociateurs quitte le comité et a recommandé que son siège soit occupé par un représentant de l'ACEP. Après des consultations à

l'interne, nous avons décidé d'accepter l'invitation et j'ai été désigné pour siéger au comité.

Divers

Communications et votes électroniques

Rien de nouveau à rapporter.

2 d) Comité des finances

Recommandation du Comité des finances

Le Comité des finances recommande au CEN d'autoriser le mouvement de fonds de 10 524,42 \$ du poste budgétaire « Fonds de prévoyance » au poste « Bureau ».

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par R. Zwicker d'approuver la recommandation. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

2 e) Comité des communications

Forum de discussion – Le budget de l'ACEP sera le prochain sujet de discussion sur la plateforme.

Articles de promotion – en attente des soumissions.

Médias – nous avons rencontré le NPD et parlons actuellement avec les sénateurs.

Politique sur les prix – a été mise à jour et approuvée – merci à Marc Vallée pour son travail. Nous examinons maintenant les critères.

2 f) Comité des Statuts et des Règlements

Règlement 5

Il y a consensus d'approuver les ajouts suivants :

- 1. Les membres du Comité d'examen des plaintes (CEP) doivent avoir suivi (le cours sur les enquêtes) de l'ACEP pour être membres du CEP.
- 2. Si trois membres du CDSL ne se portent pas volontaires pour faire partie du CEP, l'affaire sera alors renvoyée au CEN qui établira un comité d'enquête formé de trois membres du CEN.

Article 20 - Postes vacants au CEN

Les membres du CEN doivent fournir à la secrétaire d'autres options concernant les postes vacants au CEN.

Le CEN votera à la réunion d'avril pour choisir l'option préférée.

Suivi : faire circuler le tableau des options, fixer une date limite pour ajouter d'autres options, ramener le point à la réunion d'avril.

3) Suivis de la séance de planification stratégique

3 a) Ce qui constitue un « huis clos »

Point reporté.

3 b) Statistiques sur les cas

Point **reporté** en avril.

4) Questions de fond aux fins de discussion

4 a) Budget fédéral

C. Poirier note qu'il sera en vacances au moment où les intervenants du budget se réuniront et que R. Zwicker le remplacera.

5) Levée de la séance

Résolution : Il est proposé par G. Phillips et appuyé par R. Zwicker de lever la séance à 19 h 45.